

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_238 : PLAN DE FINANCEMENT DE LA SAISON ARTISTIQUE
CANTEPAU MÉTAMORPHOSE - HISTOIRE ET MÉMOIRE DE QUARTIER CANTEPAU
DEMAIN

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 14 décembre 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Gérard POUJADE

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Marie-Thérèse LACOMBE

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COQUART, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL

Membres excusés :

Messieurs Patrick DELHEURE et Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Odile LACAZE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Roland GILLES), Fabienne MENARD (pouvoir à Mathieu VIDAL), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Anne-Marie ROSÉ (pouvoir à Thierry MALLÉ), Thierry DUFOUR (pouvoir à Yves CHAPRON)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 DÉCEMBRE 2021

N° DEL2021_238 : PLAN DE FINANCEMENT DE LA SAISON ARTISTIQUE CANTEPAU MÉTAMORPHOSE - HISTOIRE ET MÉMOIRE DE QUARTIER CANTEPAU DEMAIN

Pilote : Urbanisme

Madame Naïma MARENGO, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois porte le projet Cantepau Demain inscrit au nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Le projet est passé en phase opérationnelle en juillet 2019 avec la signature d'une convention pluriannuelle.

Le projet compte une opération Histoire et Mémoire du quartier portée par la communauté d'agglomération de l'Albigeois et cofinancée par l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Cette opération a pour objet la valorisation de l'histoire et de la mémoire de Cantepau et l'accompagnement des habitants dans le vécu de la rénovation urbaine du quartier.

2021 marque un tournant significatif du projet Cantepau Demain avec la démolition des deux premiers immeubles d'habitation (14-16 et 26-28 av. Kellermann) construits en 1971. Pour accompagner ces démolitions et dans le cadre de l'opération Histoire et Mémoire, les partenaires du projet ont décidé d'engager un projet artistique participatif qui a mis en lumière d'autres composantes du quartier : celles des imaginaires, des vécus et des richesses culturelles des habitants de Cantepau.

La compagnie Plasticiens Volants a été retenue en mars 2021 pour la création originale d'un spectacle vivant sur le thème de la métamorphose de la chenille au papillon, entièrement réalisée avec les habitants et les associations au sein du quartier de Cantepau. Cette proposition a donné naissance à la saison artistique Cantepau Métamorphose, menée sur quatre mois. Le spectacle final proposé sous forme de déambulation festive visait à faire découvrir les espaces publics et les associations artistiques et culturelles de Cantepau à des spectateurs de l'Albigeois et au-delà. La représentation s'est déroulée le 17 septembre 2021, lors de la soirée de clôture du printemps des cultures 2021 et à la veille des journées européennes du patrimoine 2021.

De nombreux partenaires ont donné leur accord pour co-financer ce projet inédit qui s'inscrit également dans la programmation du contrat de ville de l'Albigeois 2021 et du dispositif Été culturel 2021 de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Occitanie : la Ville d'Albi, la DRAC, l'ANCT, l'ANRU, la Région Occitanie, le Département du Tarn, la CCI du Tarn, l'ADDA du Tarn, et Tarn Habitat selon le plan de financement suivant :

Dépenses €HT		Recettes €HT	
		Etat ANCT	2 000 €
		Etat ANRU	4 354 €
Création participative :	12 663 €	Etat DRAC	3 280 €
		Région Occitanie	4 000 €
Spectacle :	11 282 €	Département	1 000 €
		Ville d'Albi	2 000 €
Frais de communication et valorisation	3 257 €	Tarn Habitat	4 000 €
		CCI du Tarn	1 000 €
		Autofinancement :	5 568 €
Total :	27 202 €	Total :	27 202 €

L'ADDA du Tarn a participé au financement du projet en passant une commande directe d'un montant de 1 422 € HT à la compagnie Plasticiens Volants pour la réalisation d'animation artistique sur la phase de création participative.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

VU le contrat de ville de l'Albigeois 2015-2020,

VU la convention partenariale et pluriannuelle 2019-2025 de renouvellement urbain du quartier prioritaire d'intérêt régional de Cantepau et l'objet de l'opération Histoire et Mémoire de quartier

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 1^{er} décembre 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le plan de financement du projet artistique participatif « Saison artistique Cantepau Métamorphose » arrêté comme suit :

Dépenses €HT		Recettes €HT	
		Etat ANCT	2 000 €
		Etat ANRU	4 354 €
Création participative :	12 663 €	Etat DRAC	3 280 €
		Région Occitanie	4 000 €
Spectacle :	11 282 €	Département	1 000 €
		Ville d'Albi	2 000 €
Frais de communication et valorisation	3 257 €	Tarn Habitat	4 000 €
		CCI du Tarn	1 000 €
		Autofinancement :	5 568 €
Total :	27 202 €	Total :	27 202 €

SOLLICITE les subventions prévues dans le plan de financement auprès de la Ville d'Albi, la DRAC, l'ANCT, l'ANRU, la Région Occitanie, le Département du Tarn, la CCI du Tarn et Tarn Habitat.

AUTORISE madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ou son représentant à engager les démarches nécessaires et signer les documents y afférent.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 14 décembre 2021,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY